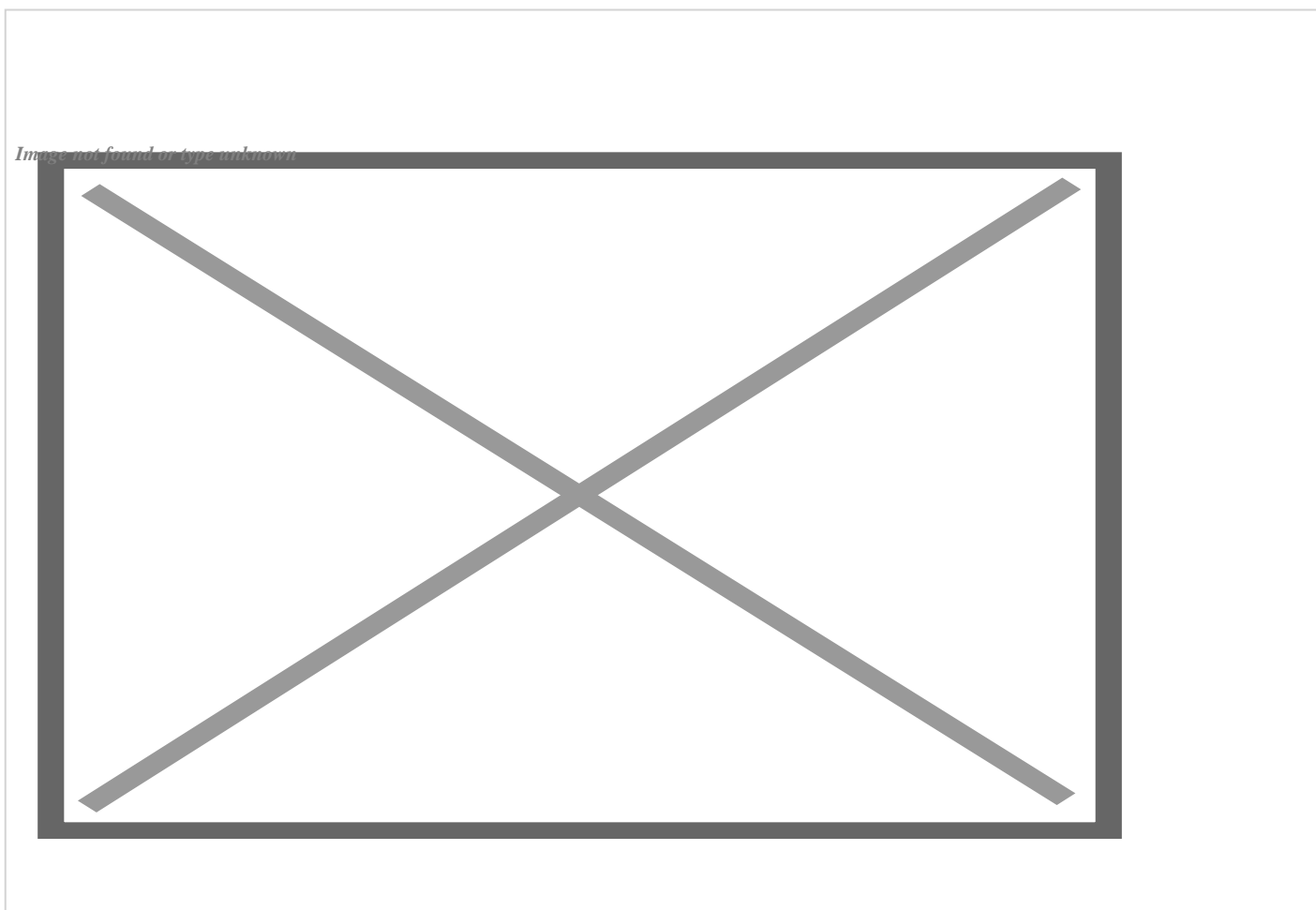


L'AIBA approuve sa nouvelle constitution



La Havane, 15 décembre (RHC) Un jour après l'élection du Russe, Umar Kremlev, à sa présidence, l'Association Internationale de Boxe (AIBA) a adopté sa nouvelle constitution afin de se réconcilier avec le Comité International Olympique. Le CIO, rappelons-le, avait suspendu ses fonctions l'année dernière.

Officiellement adoptée à une écrasante majorité de 98 voix pour, six contre et 26 abstentions, la réforme vise à une gouvernance plus démocratique, à la transparence, à l'efficacité et au contrôle éthique de l'entité.

Une note publiée sur son site web indique que, conformément aux recommandations du CIO, le vote s'est déroulé de manière très démocratique pour introduire un changement culturel au sein de l'AIBA. Cette réforme promet d'ouvrir la voie au retour de la boxe dans la famille olympique.

La note ajoute que la nouvelle constitution fixe le nombre de membres du conseil d'administration à 22, dont six femmes, et donnerait plus d'autorité aux fédérations nationales, d'autant plus que les chefs des confédérations continentales seraient élus par les congrès à ce niveau.

Elle précise d'autre part les tâches des organes de l'AIBA et simplifie leurs structures.

La nouvelle constitution de l'AIBA donne plus de poids à la commission d'éthique et aux divers mécanismes de contrôle financier, comme la création d'un organe d'audit interne qui sera mis en place dans un avenir très proche.

Quant aux confédérations, leurs pouvoirs sont élargis en matière d'organisation de cours de formation pour les arbitres et les juges et de compétitions.

Les amendements précisent également que seul le congrès peut révoquer les membres des comités d'éthique et de discipline, et limitent la durée du mandat du président et des membres de l'exécutif en fonction du nombre d'années qu'ils ont passées dans des fonctions antérieures.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/deportes/242262-laiba-approuve-sa-nouvelle-constitution>



Radio Habana Cuba